# L'éolien dans le sud-ouest marnais

Collectif Environnement Champenois En Péril (ECEP51)

Esternay, le 24 mars 2024

Un citoyen épanoui dans un cadre de vie préservé



#### Le collectif ECEP51

- 19 associations, Marne et Aube
- Apolitiques, bénévoles, hors de tout lobbying
- Informer en toute transparence
- Promouvoir la démocratie participative
- Force de propositions et d'actions pour la préservation de notre environnement et notre cadre de vie
- Référent Marne pour la FED (Fédération Environnement Durable)

#### Sommaire

- Notre action, pourquoi?
- Situation générale de l'éolien
- Des impacts fortement négatifs
- Une production d'énergie plus que discutable (l'exemple Allemand)
- La situation énergétique de notre territoire
- Le secteur starnacien, nos actions
- Participation aux enquêtes publiques et arguments
- Conclusion, répondre à vos questions, nous aider

# Notre action, pourquoi?

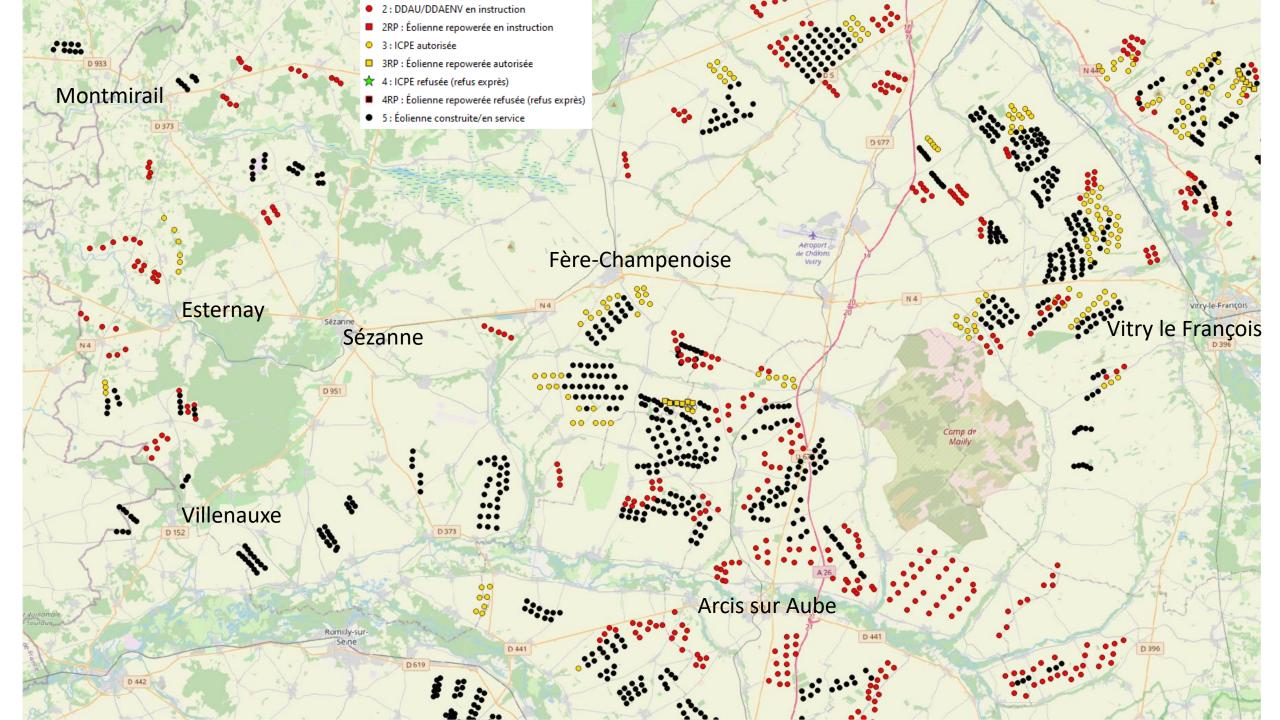
- L'éolien : aucun à priori, bien au contraire, mais :
- Aspects négatifs non pris en compte impacts, dégradation du cadre de vie etc...
- Une information qui devrait être transparente
- Sur le fond, résumé par la commission d'enquête de l'assemblée nationale sur notre perte de souveraineté énergétique (Décembre 2022)

# Situation générale de l'éolien

Eolien dans le Grand-Est

• Sud Ouest Marnais, Pays Brie et Champagne (CCSSOM, CCBC, CCSM)

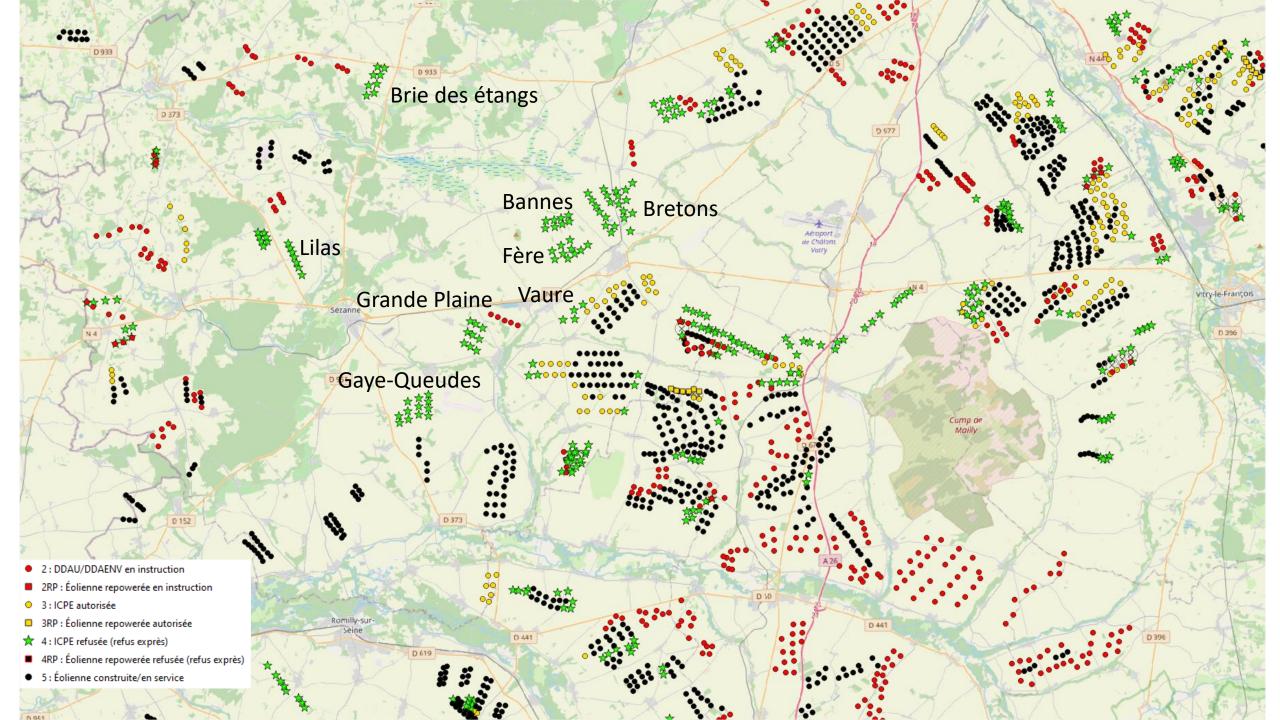
Secteur starnacien

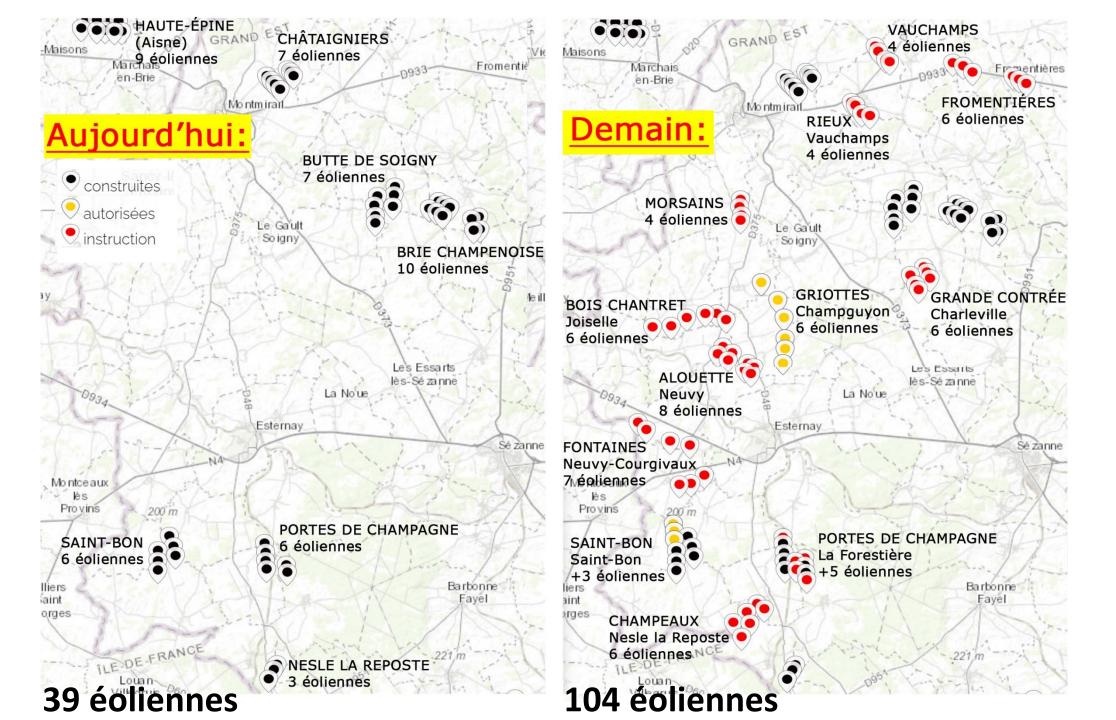




#### Nos résultats

- Projets annulés : 86 éoliennes
- Châtillon sur Morin, Les Essarts Les Sézanne (Lilas), Champaubert (Brie des étangs), Bannes, Fère Champenoise (Breton), Pleurs (Grande Plaine), Gaye-Queudes, Connantre (De la Vaure, -4 éoliennes)
- Reconnaissance de l'UNESCO
- Alertes Mairie de Provins et Grand Provinois
- Alertes SGV (Syndicat Général des Vignerons)







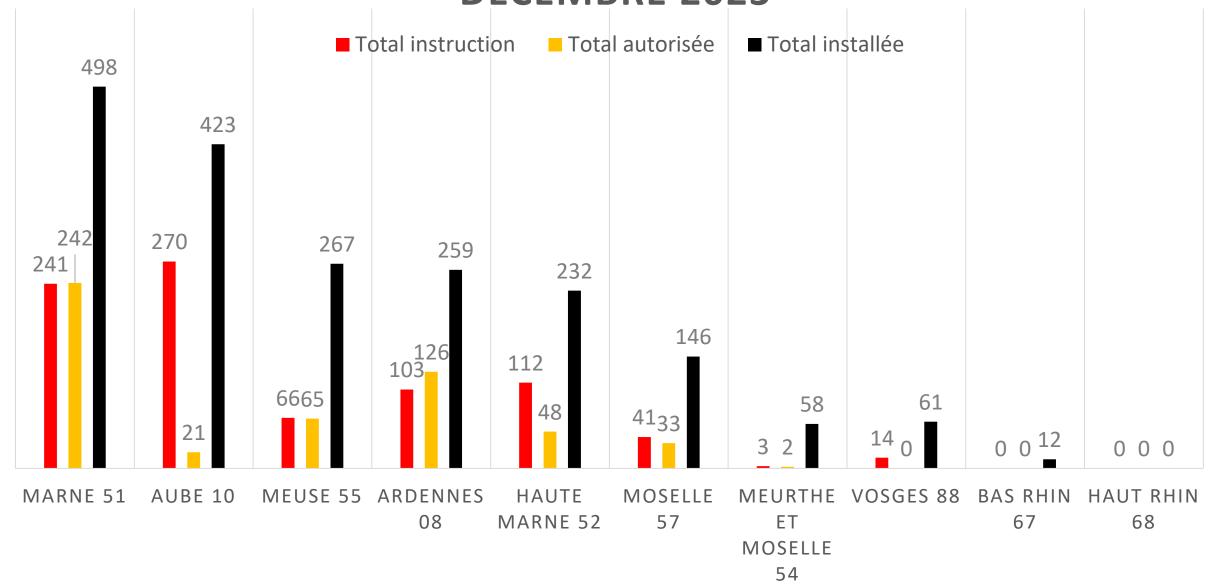








### ÉOLIENNES PAR DÉPARTEMENTS (GRAND EST) DÉCEMBRE 2023



# Des impacts fortement négatifs

- Dégradation du cadre de vie
- Impacts sur la santé
- Impacts sur la nature
- Dévalorisation des biens immobiliers

# Impacts sur la santé

• Définition de la santé par l'OMS :

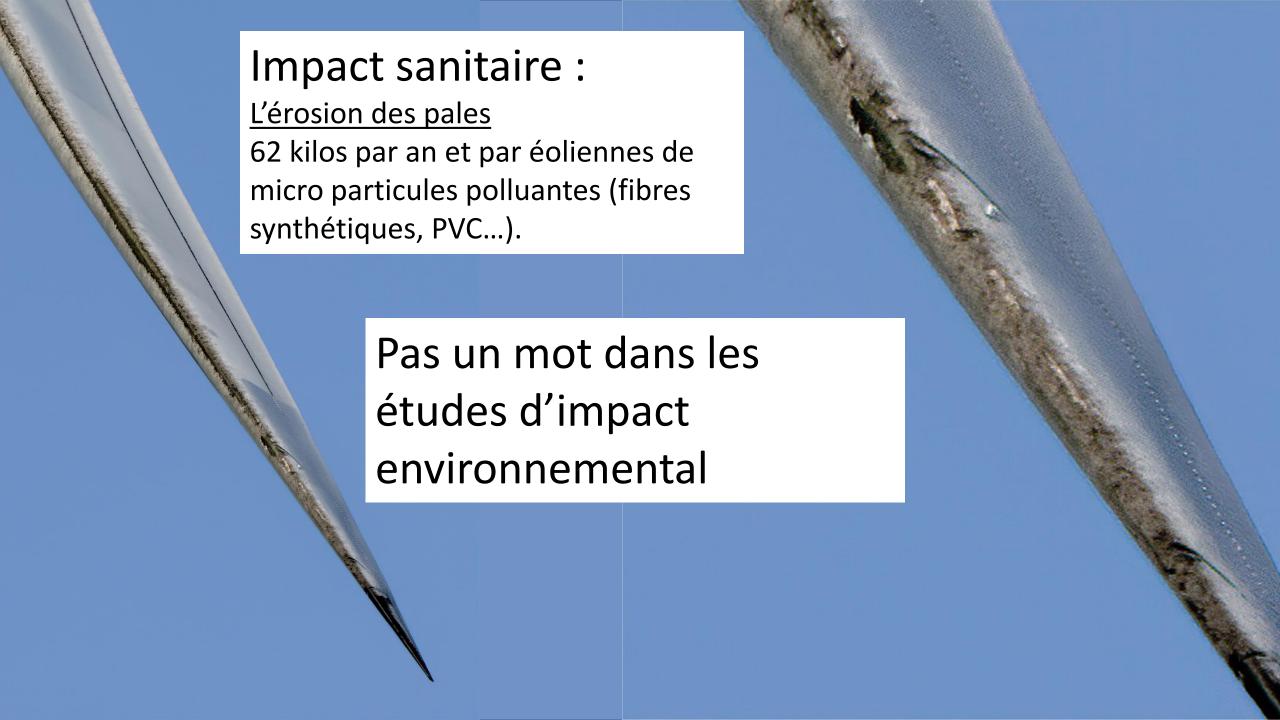
« Un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »

- Nuisances, bruits et infrasons, effets stroboscopiques
- Pollution insidieuse et non contrôlée : l'érosion des pales
- Risques avérés : incendies

#### Bruits et infrasons

- « J'ai enregistré 62 décibels devant ma maison, alors que c'est 35 autorisés. J'ai même relevé 72 décibels au pied des machines »
- Ne plus pouvoir dormir les fenêtres ouvertes en été
- Mal-être, nausées, vertiges... suivant les sensibilités

 Décision du 8 mars 2024 du conseil d'état : invalidation de l'arrêté réglementaire de 2021 et suivants sur les études acoustiques



#### Incendies

• Plus de 800 litres d'huile qui partent en fumées toxiques

• Les pompiers ne peuvent pas éteindre l'incendie (inaccessible)



# Impacts sur la nature

- Impacts sur l'avifaune migratrice, nicheuse, chiroptères (chauve souris). Avis LPO Ligue de Protection des Oiseaux
- Nombreux bois et forêts à proximité directe (200m recommandés non respectés)
- Impacts sur les élevages
- Artificialisation des sols (socles en béton ferraillé, 1500t / 500m³)
- Extraction minière

#### Dévalorisation immobilière

- Baisse de 30 à 40%, voire invendable
- Les agences immobilières le constatent
- Témoignages nombreux

« Quand j'ai voulu vendre ma maison en viager, les agences m'ont clairement dit que ce n'était même pas la peine d'y penser »

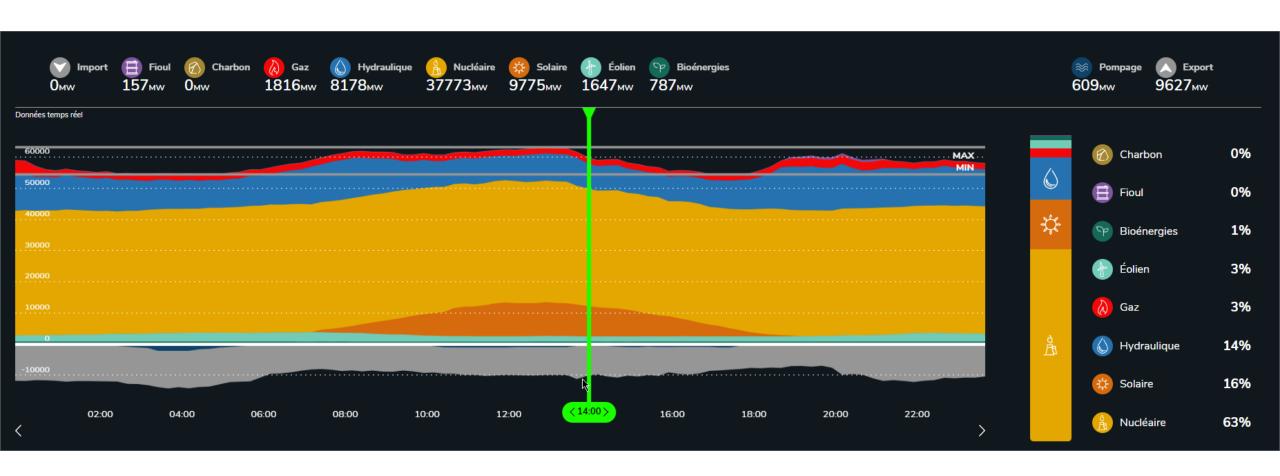
# Une production d'énergie plus que discutable

- Intermittence / facteur de charge
- Une fausse décarbonation, l'exemple Allemand
- Baisse de production malgré leur nombre et leur puissance en augmentation (réchauffement climatique)
- Fabrication totalement importée (très faible valeur ajoutée France, 80% fabriqué en Chine)
- EcoMix, proportion d'énergie éolienne produite en France
- Commission d'enquête sur notre souveraineté énergétique

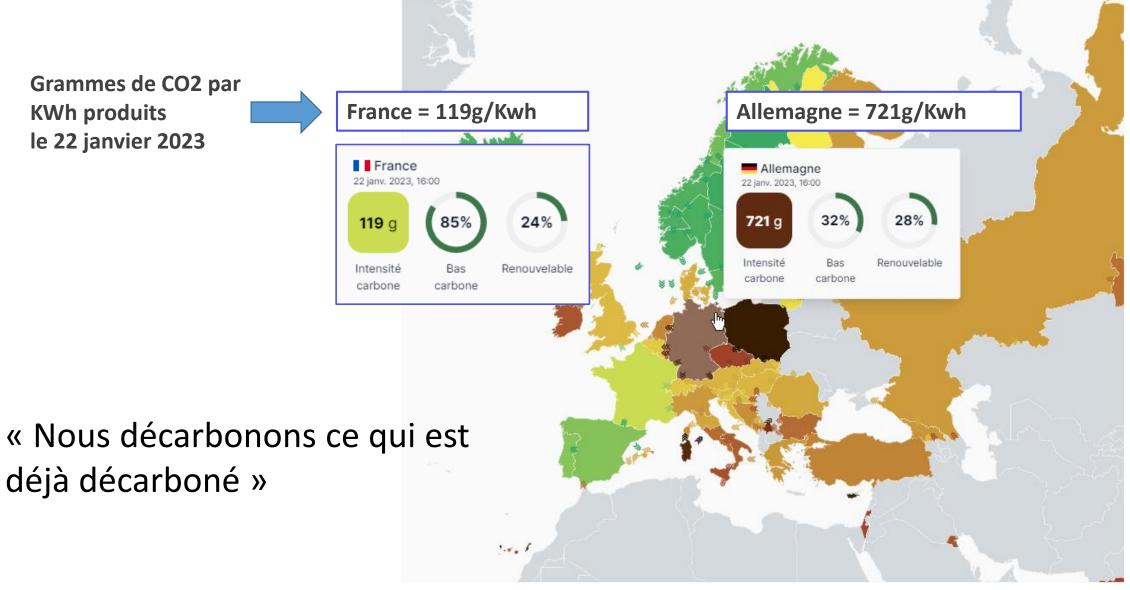
# Intermittence / facteur de charge

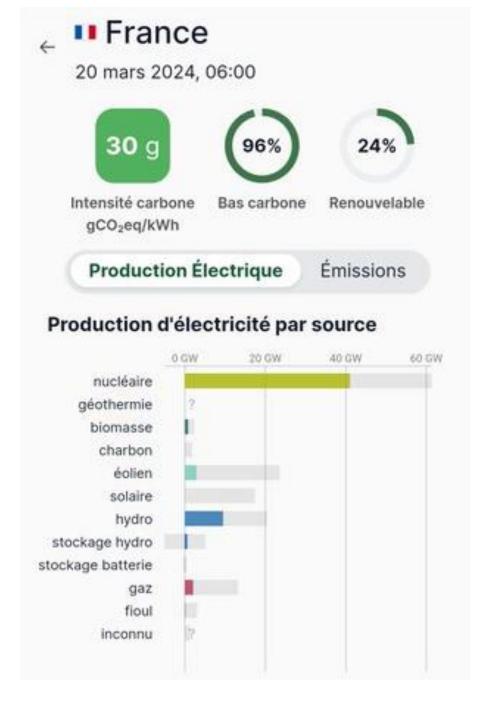
- Intermittence : les éoliennes ne tournent que lorsqu'il y a du vent
- Énergie ni pilotable ni stockable
- Quand il n'y a pas de vent ce sont les usines à gaz et à charbon (pilotables)qui prennent le relai (CO2++)
- Facteur de charge 22% en moyenne annuelle

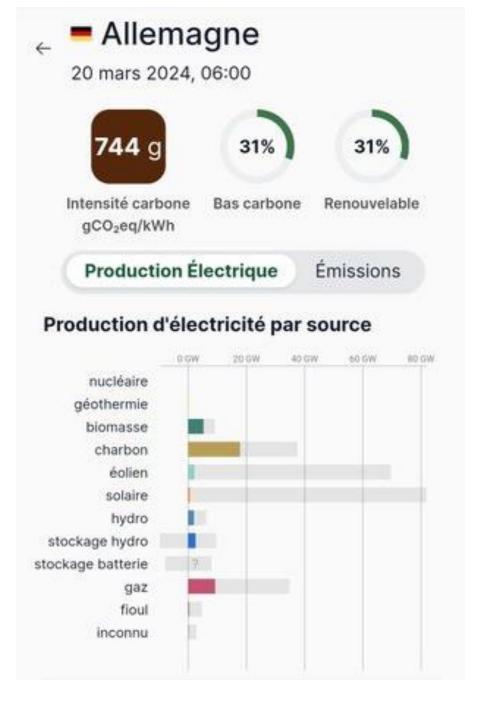
# Production par filière, 20 mars 2024



#### L'exemple Allemand avec ses 30 000 éoliennes



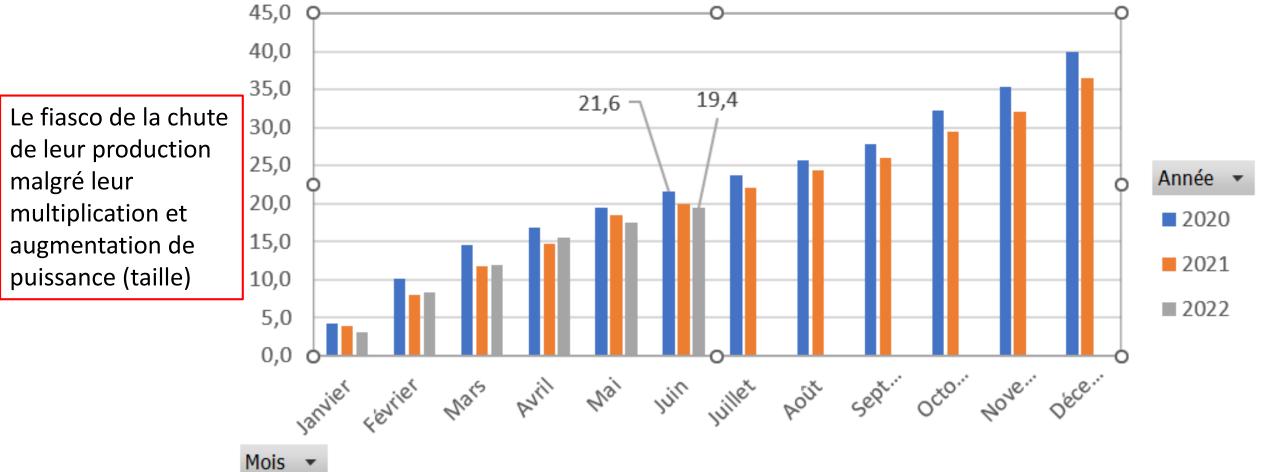






Somme de TWh

#### Filière éolienne 2020 2021 2022 Production française cumulée en TWh



# Notre souveraineté énergétique

• Commission d'enquête présidée par Mr Schellenberger Décembre 2022 :

« Le récit qui s'est reconstitué devant nous, c'est bien le récit d'une lente dérive, d'une divagation politique, souvent inconsciente et inconséquente, qui nous a éloignés et de la transition écologique et de notre souveraineté énergétique...»

- Yves Bréchet, ancien haut-commissaire à l'énergie :
  - « Un produit de spéculation pur »
  - « Ignorance stupéfiante »
  - « La politique énergétique du pays a été décidé par un canard sans tête »

#### Et notre territoire?

 Bilan de production d'électricité des 3 communautés de communes qui constituent notre pays « Brie et Champagne »

- CCSSOM Sézanne Sud Ouest Marnais
- CCSM Sud Marne
- CCBC Brie Champenoise

• Données EDF ENEDIS 2022, INDISCUTABLES!

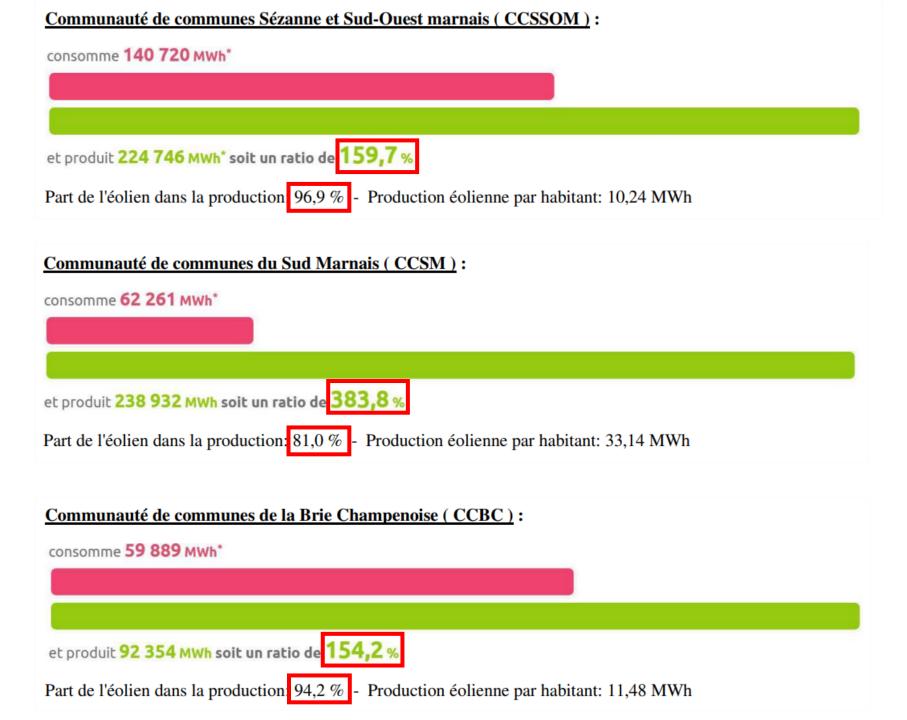
# Notre territoire a largement fait sa part

#### Total des trois communautés de communes ci-dessus composant le Pays de Brie et Champagne :

consomme 262 870 MWh

et produit 556 032 MWh soit un ratio de 211,5 %

Part de l'éolien dans la production: 89,6 % - Production éolienne par habitant: 14,37 MWh



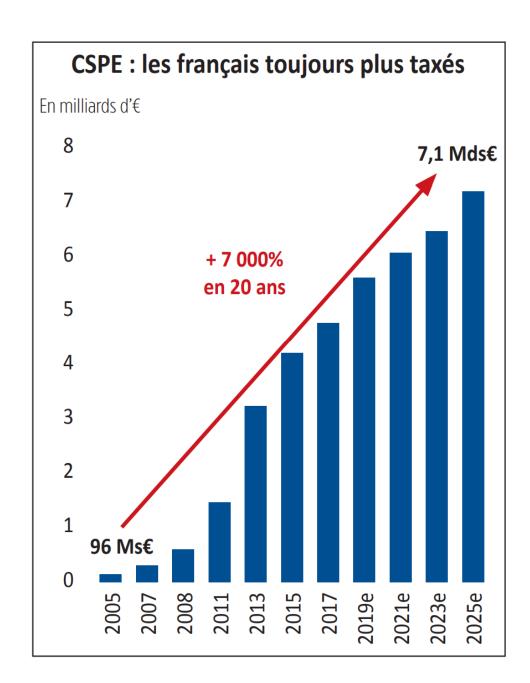
## Augmentation de notre facture EDF

- Aberration économique
- L'éolien une énergie marginale et couteuse, nous payons l'électricité des Allemands
- A quoi sert l'éolien ? à vider notre portefeuille
- L'éolien acheté au prix fort par EDF, exporté au prix faible
- Pour garantir le prix de revient aux investisseurs
- Pour subventionner ce produit spéculatif que sont les EnR

#### Qui paye?



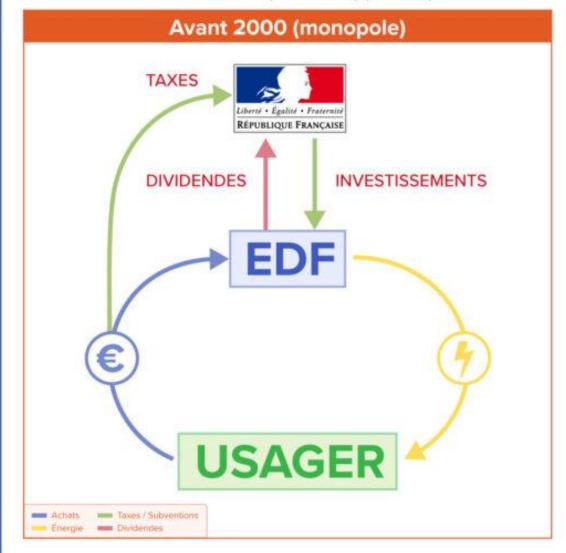
CSPE = Contribution au Service Publique de l'Électricité

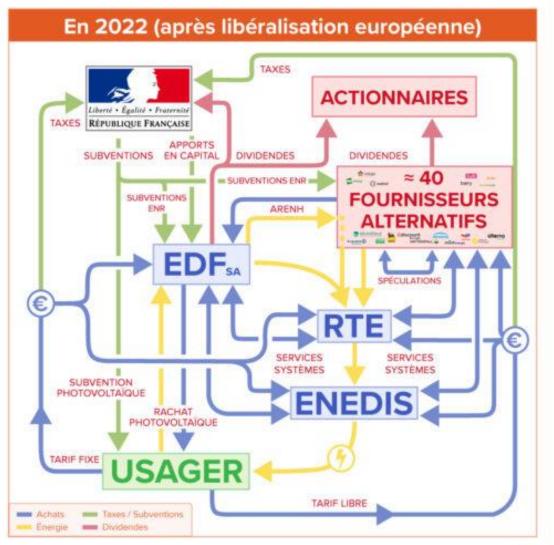


#### ÉLUCID

#### Évolution de la fourniture de l'électricité en France

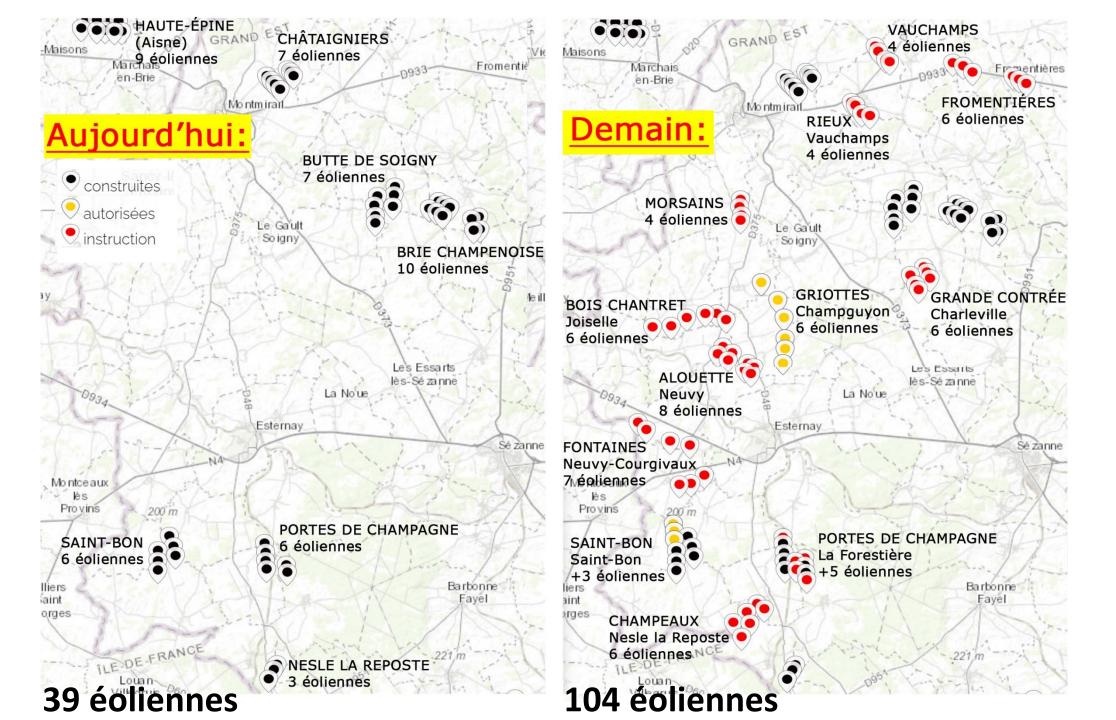
Source : d'après Philippe Toupereau





## Destruction de notre cadre de vie

• Le Conseil d'État reconnaît que le droit de chacun de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé est une <u>liberté</u> fondamentale (Décision n° 451129 du 20 septembre 2022)



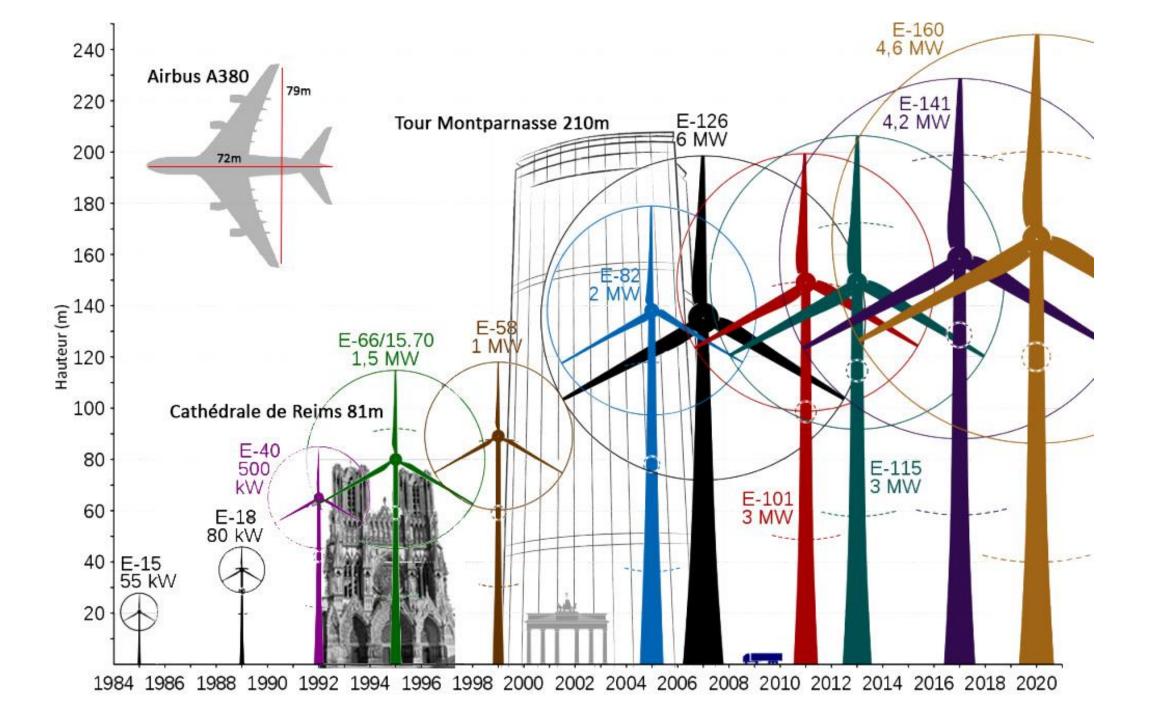


### Photomontage du promoteur Vue du projet Alouette (Neuvy) depuis la sortie de Joiselle (770m)









# Enquêtes publiques en cours et à venir dans notre secteur

- Morsains, **jusqu'au 26/03 15h** (4 éoliennes de 150m), à 715m des habitations (Fontaine Armée)
- Bois Chantret (Joiselle 6 éoliennes de 180m), à 580m des habitations (Les Hublets)
- Alouette (Neuvy 8 éoliennes de 150m), à 700m des habitations (Condry, Champguyon-Bas)
- Fontaines (Neuvy / Courgivaux 7 éoliennes de 150m)

# Participer à l'enquête publique Une nécessaire obligation

- Enquête publique **jusqu'au 26/03 15h30 en mairie de Morsains** (Registre papier)
- Participer en écrivant à parc-eolien-morsains@mail.registre-numerique.fr
- Ou sur le registre dématérialisé
- Participer en nombre (<u>faire participer vos amis et vos proches</u>)
- Retrouvez cette présentation et les informations sur notre site ecep51.fr

« Qui ne dit mot consent »

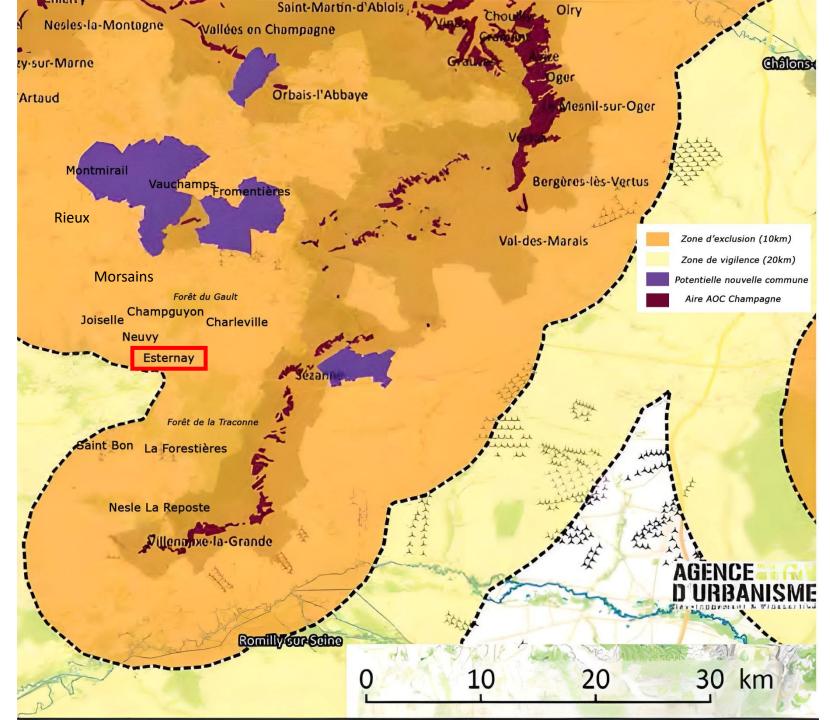
# Arguments

# Autorité Environnementale (MRAe)

- Mission UNESCO Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, impact paysagé / Zone d'exclusion
- Nous ne sommes pas situés dans une zone favorable au développement éolien
- Impact très fort sur l'avifaune (rapaces diurnes et chauve-souris), nombreux bois et forêts
- Non prise en compte des projets voisins en cours d'instruction

La mission UNESCO Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

Secteur situé dans la **zone d'exclusion** 



Jean-Marc Roze, président de la Marne (article de l'Union du 9 février 2024)

"Un jour, on pourrait être déclassé Unesco. le trouve que, dans la Marne, on est à un taux maximum d'éoliennes" Jean-Marc Roze, président de la Marne

# Jean Rottner (Pdt région) / Christian Bruyen (Pdt Marne) (article de l'Union du 20 janvier 2022)

Eoliennes. « L'Atlas » des éoliennes implantées dans la Marne, annoncé en fin d'année, va se mettre en place. Objectif : se doter d'un outil pour montrer que « nous sommes très excédentaires » en nombre de mâts, selon Julien Valentin. Christian Bruyen a posé la « question de l'acceptabilité ». Plus tard, Jean Rottner a lâché: « Ici, on est arrivé à un niveau de saturation. On devrait, en théorie, avoir dans ce pays 35 000 éoliennes. C'est juste pas possible! Il faut aussi faire attention à la méthanisation, où on est par endroits pas loin de la saturation. »

# Christian Bruyen (article de l'Union du 23 octobre 2021)

4

#### **POLITIQUE**

Le Département dit stop aux éoliennes

**MARNE** En lançant un « Atlas des paysages de l'énergie », le conseil départemental entend taper du poing sur la table, estimant avoir « fait sa part » avec le déploiement de ces mats.

"Que les autres départements prennent leur part" Christian Bruyen, président (DVB) de la Marne

- L'incompatibilité des éoliennes avec un paysage bucolique à préserver
- Un impact sous-évalué sur l'avifaune et l'activité des chiroptères (espèces protégées)
- La dépréciation immobilière et l'absence de considération des habitants qui subissent toutes les nuisances sans avoir une juste et raisonnable compensation financière
- Malgré les avantages financiers pour les collectivités et les propriétaires, ceux-ci sont hors de proportion comparés aux désagréments subis par la population

- Zizanie dans les villages, omerta, ambiance délétère, menaces, mensonges par omission (exemple personnel)
- Nouveaux arrivants qui ne sont pas informés des projets
- Perte d'attractivité, impact sur l'œnotourisme
- Démantèlement, un risque pour les propriétaires des terrains
- Comptes rendus et communication malhonnêtes des promoteurs
- Bureaux d'études qui ne sont pas indépendants (cf. rapport UNESCO)
- Risque pour l'appellation Champagne (UNESCO / SGV)

#### Mission ICOMOS de l'UNESCO (Juin 2023) :

« Il serait important que ces études soient réalisées par des spécialistes entièrement indépendants.

<u>Cette exigence n'est pas assurée actuellement</u>, puisque les quelques bureaux appropriés dépendent de leurs donneurs d'ordre et risquent de livrer les résultats souhaités afin de recevoir des nouveaux mandats.»

## Et pire encore

- Arguments mensongers du promoteur (avis de la mission UNESCO)
- Manquements avérés dans les rapports des commissaires enquêteurs

## **Autres solutions**

- Relance du nucléaire (aujourd'hui consensus international)
- Autoconsommation : panneaux solaires sur toitures, zones déjà artificialisées (ombrières sur parking), solution de stockage...
- Biomasse « vertueuse » comme le miscanthus, utilisable par la communauté ou individuellement dans des chaudières « polycombustibles »
- Microturbinage sur cours d'eau

# Vos questions, remarques

- Questions :
  - Sur la technique
  - Sur l'énergie
  - Sur l'économie
  - Sur la politique de l'énergie
  - Sur l'acceptabilité
  - Sur la biodiversité
  - Etc...

### Nous aider

- Consulter et diffuser les informations de notre site ecep51.fr
- Adhérer à nos associations
- Participer à nos actions, s'inscrire à notre lettre d'informations
- Nous faire un don
- Créer une association et rejoindre le collectif

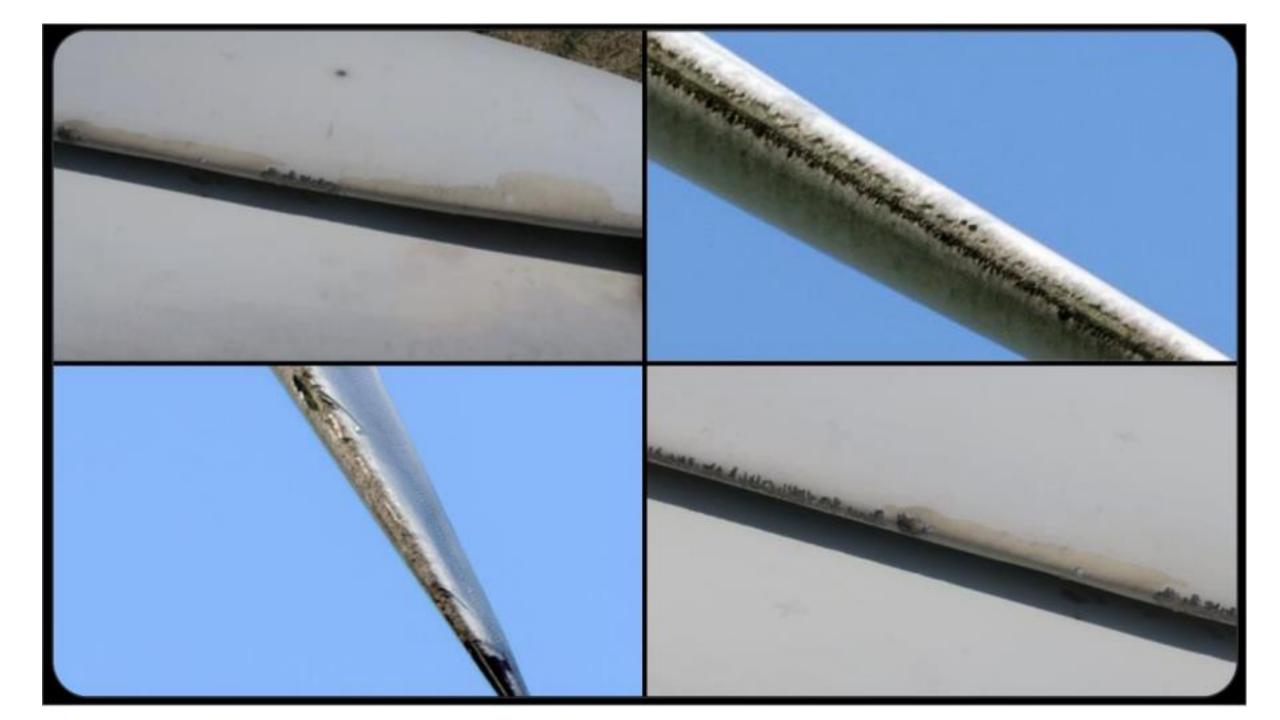
Nous contacter : contact@ecep51.fr

Merci pour votre attention

# **ANNEXES**

### Artificialisation des sols

- Socle en béton = 1500 tonnes de béton ferraillé
- Dérogation pour pouvoir laisser les socles après démantèlement
- Repowering = nouveau socle plus imposant
- Les fondations de béton constituent 95 % du poids d'une éolienne : en moyenne 550 m³ sont nécessaires à la construction, ce qui représente selon la taille et la puissance 1000 à 1300 tonnes.
- Pour atteindre les objectifs de 36 GW de puissance éolienne produite en 2028, les calculs conduisent à **20 millions de tonnes de béton nécessaires** <u>d'ici à 2028</u>.
- La production du béton est associée à une très forte production de  $\mathrm{CO}_2$ : c'est lors de la cuisson à 1450°C de l'argile et du calcaire qu'ont lieu la majeure partie des émissions. Les quantités émises dépendant du type de béton utilisé et on considère que pour 1 m³ de fondations d'une éolienne, jusqu'à 350 kg de  $\mathrm{CO}_2$  sont émises.
- $550\text{m}^3 \times 350\text{kg} = 192500\text{kg} = 192\text{t/eqCO}_2/\text{\'eolienne}$



## Code de l'environnement

• Art. 7. - Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

# Témoignages

- Bruit, mauvais sommeil et mal être, dormir avec les fenêtre fermées l'été
- Mortalité de l'avifaune (oiseaux, chouette, chauve souris...
- Cadre de vie ruiné, la nuit les lumières rouges clignotantes

# Morsains : étude de dangers du dossier...

#### 10.4.5 Chute d'éléments de l'éolienne

#### 10.4.5.1 Zone d'effet

La chute d'éléments comprend la chute de tous les équipements situés en hauteur : trappes, boulons, morceaux de pales ou pales entières. Le cas majorant est ici le cas de la chute de pale. Il est retenu dans l'étude détaillé des risques pour représenter toutes les chutes d'éléments.

Le risque de chute d'élément est cantonné à la zone de survol des pales, c'est-à-dire une zone d'effet correspondant à un disque de rayon égal à un demi-diamètre de rotor.

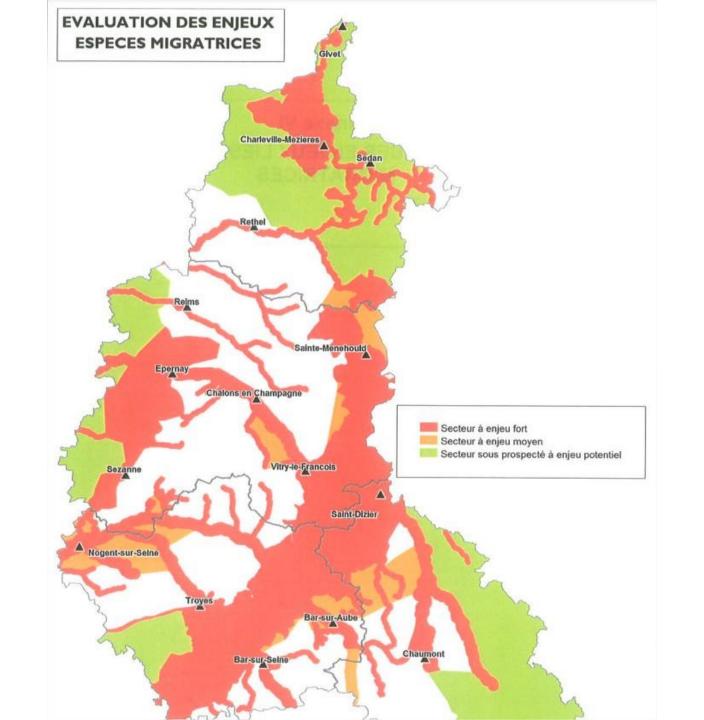
# Bilan enquêtes publiques

#### Avis défavorables :

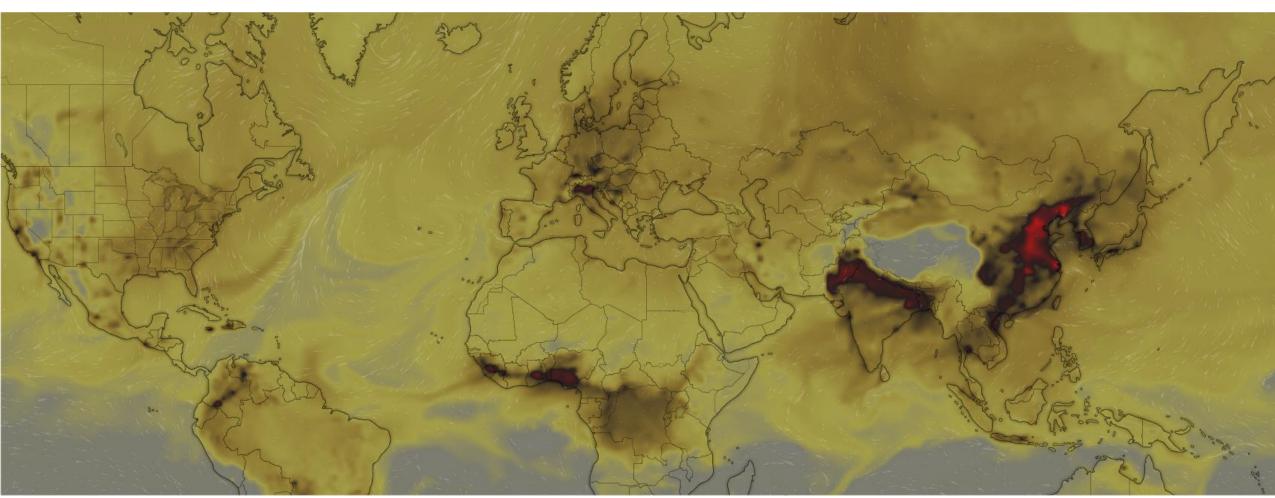
- Rieux
- Portes de Champagne 2
- Champeaux
- Vauchamps

#### Avis favorables :

- Griottes + autorisation préfectorale = recours ECEP51
- Fromentières (à condition que Vauchamps et Rieux soient refusés)
- Grande Contrée



# Émission de CO dans le monde



Rejets de Carbone dans le monde

Source: windy.com

#### Les ménages français dindons de la farce éolienne

Depuis que les prix de l'électricité ont explosé, les promoteurs éoliens ont le culot de se féliciter de fournir aux Français « du pouvoir d'achat tombé du ciel ».

« Les renouvelables ne coûtent pas, elles rapportent... à ce rythme, l'éolien devrait avoir remboursé d'ici fin 2024 tout ce qu'il a perçu depuis 2003, soit 11 milliards d'euros. », a osé annoncer M.Gioria, délégué général de FEE, le syndicat des promoteurs éoliens. 1

La Fédération Environnement Durable rappelle avant tout que ces 11 milliards ont été payés par les consommateurs français pour faire la fortune de multinationales, de fonds financiers et d'opportunistes.

Elle dénonce ensuite le cynisme des promoteurs de se réjouir de voir le prix de l'électricité s'envoler en souhaitant que la situation perdure, au moment la question du pouvoir d'achat s'impose dans la campagne présidentielle et que l'acceptabilité des éoliennes est très basse, 61% des français était désormais opposés à celles-ci. <sup>2</sup>

L'éolien est évidemment un désastre pour les consommateurs devenus les dindons de la farce.

